

PARTIR en

2014
2015

L'Université s'ouvre au monde.
Et vous ?

RELATIONS
INTERNATIONALES
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

GUIDE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



PARTIR EN EUROPE

Étudier dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur avec Eucor.....	2
Étudier avec Erasmus.....	4
Effectuer un stage avec Erasmus.....	6

PARTIR HORS D'EUROPE

Étudier grâce aux accords et aux réseaux interuniversitaires.....	8
Effectuer un stage.....	11

SUIVRE UNE FPI

Suivre une formation en partenariat international (FPI).....	12
---	----

PRÉPARER VOTRE DÉPART

5 étapes indispensables.....	13
Les aides financières.....	14
Améliorer votre niveau de langues étrangères.....	18
Check-list.....	20

À qui s'adresser?

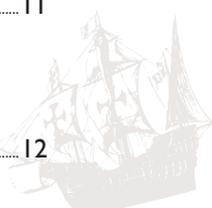
Pour vous aider.....	22
Pour valider votre projet.....	22
Pour préparer votre départ.....	23

Dates à retenir

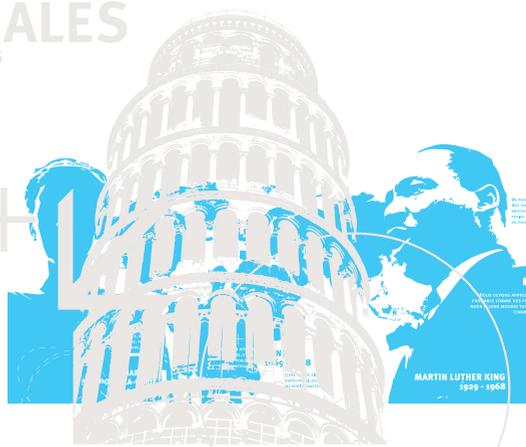
Direction des relations internationales
de l'Université de Strasbourg

Mise en page L'intranquille / L. Gonin
à partir du visuel d'Osmoze

Impression Valblor (Illkirch), octobre 2013



RELATIONS INTERNATIONALES



Européenne par nature, internationale par vocation

Européenne par nature et internationale par vocation, l'Université de Strasbourg inscrit clairement l'ouverture internationale dans ses missions fondamentales. Sa situation privilégiée dans l'espace rhénan et au cœur de l'Europe, son offre de formation pluridisciplinaire et ses engagements dans différents réseaux, lui permettent de développer de nombreux partenariats internationaux et une offre accrue de formations bi/ tri-nationales.

Désireuse d'ouvrir un horizon sur le monde à ses étudiants, l'Université de Strasbourg favorise et encourage la mobilité internationale, en proposant des programmes d'échanges avec près de 700 établissements à travers le monde.



- 1 Enrichir son CV en améliorant son niveau de langue étrangère et sa capacité d'adaptation ;
- 2 Poursuivre son cursus universitaire pendant la mobilité. Quel que soit le programme, les notes obtenues sont validées dans le cadre du diplôme ;
- 3 Découvrir un autre système d'enseignement avec des pédagogies différentes ;
- 4 Acquitter ses frais d'inscription à l'Université de Strasbourg uniquement (pas de droits d'inscription dans l'établissement d'accueil) ;
- 5 Vivre une aventure humaine et culturelle inoubliable, en immersion totale dans le pays d'accueil.



Ils ont franchi le pas en 2012-2013

- 1070 étudiants de l'Université de Strasbourg partis à l'étranger
- 1170 étudiants étrangers accueillis à l'Université de Strasbourg

2

Étudier dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur avec Eucor

Il s'agit de la Confédération européenne des universités du Rhin supérieur (Eucor). Elle regroupe les Universités de Strasbourg, Mulhouse, Bâle, Fribourg-en-Brigsau et Karlsruhe.

■ Ça sert à quoi?

En étant inscrit à l'Université de Strasbourg, vous avez intégré un campus trinational au cœur de l'Europe. Grâce à Eucor, vous pouvez suivre une formation commune dans plusieurs universités (**cursus bi/trinational**) et bénéficier des services de chacun des partenaires: restaurant universitaire, bibliothèque.

Vous pouvez également:

- créer votre propre parcours "à la carte" parmi les enseignements dispensés dans les 5 établissements Eucor. Vous pourrez ainsi assister à une conférence isolée ou étudier une matière secondaire complète. C'est la **mobilité ponctuelle**;
- partir étudier pendant un semestre ou une année dans l'une des quatre universités partenaires. C'est la **mobilité études**.

Sous quelles conditions?

Vous pouvez bénéficier de la mobilité ponctuelle ou études quel que soit votre niveau: licence, master ou doctorat.



Comment?

Quel que soit le type de mobilité que vous souhaitez privilégier, les démarches sont les mêmes :

1 Pour consulter l'offre de formation des universités partenaires, connectez-vous sur www.eucor-uni.org

2 Prenez contact avec :

- l'enseignant de l'université d'accueil pour connaître les conditions d'admission aux cours qui vous intéressent;
- pour les cursus bi/trinationaux, avec le responsable de la formation à l'Université de Strasbourg;
- le correspondant relations internationales de votre composante (→ [page 22](#)), afin de valider ensemble votre projet. Cette étape est indispensable pour que les enseignements suivis soient bien reconnus dans le cadre de votre diplôme.

3 Rendez-vous sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > A Bâle, Karlsruhe, Fribourg-en-Brisgau, Mulhouse (Eucor) pour, selon les cas, candidater en ligne et/ou solliciter un financement.

4 Si votre candidature est acceptée, vous devrez compléter et transmettre un dossier à la Direction des relations internationales de l'Université de Strasbourg. Vous pourrez alors bénéficier d'une bourse de mobilité Eucor.

Pour solliciter une aide à la mobilité Eucor :

→ [Les aides financières page 14](#)

Architecture

Arts

Droit

Langues

Lettres

Santé

Sciences du sport

Sciences économiques

e et de gestion

Sciences humaines

e sociales

Sciences naturelles

Chimie

Sciences et technologies

Théologie

Théologie

eucor

4 Étudier avec Erasmus

Erasmus est un programme financé par l'Union européenne. Il permet des échanges entre étudiants d'établissements d'enseignement supérieur européens et de bénéficier d'une bourse mensuelle.

■ Ça sert à quoi?

Grâce à Erasmus, vous avez la possibilité d'effectuer une partie de vos études dans une autre université européenne (27 pays de l'Union Européenne, Croatie, Turquie, Liechtenstein, Suisse, Islande). Vous pouvez y rester entre 3 et 12 mois.

Les droits d'inscription dans l'université d'accueil sont gratuits et cette période d'études est reconnue dans le cadre de votre diplôme à l'Université de Strasbourg.

Sous quelles conditions ?

- Pour prétendre à une mobilité Erasmus, il vous faut avoir validé au moins une première année d'études supérieures et être étudiant à l'Université de Strasbourg au moment de votre candidature.
- Si l'intégralité des semestres antérieurs n'est pas validée, le départ en mobilité sera annulé.
- Les possibilités de destination varient en fonction des domaines de formation: pour découvrir les universités partenaires Erasmus de votre faculté, école ou institut, rendez-vous sur www.unistra.fr > International. Quelle que soit votre filière, il existe une opportunité!

Attention

A partir de 2014-2015, le programme Erasmus change: renseignez-vous sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Dans toute l'Europe pour connaître les nouvelles modalités (candidature, financement).



UNION EUROPÉENNE

Génération

ERASMUS

Comment ?

Un projet de mobilité Erasmus se prépare environ 1 an à l'avance, en général à partir de la licence 2 pour un départ en licence 3 (sauf pour les IUT).

1

Définissez d'abord votre projet d'études à l'étranger et la destination où vous souhaitez vous rendre. Pour cela, prenez contact avec le correspondant relations internationales de votre composante. Il saura vous aider, vous orienter et vous renseigner. Surtout, il validera votre projet. Sans son accord, il vous sera impossible de candidater.

2

Munissez-vous de vos identifiants "ent" et candidatez en ligne sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Dans toute l'Europe avant le:

- 23 février 2014 pour partir au 1er semestre et toute l'année
- 21 septembre 2014 pour partir au 2e semestre

Imprimez le formulaire, joignez les documents demandés et remettez-le à votre correspondant relations internationales pour avis et signature.

3

Si votre candidature est acceptée par l'université partenaire, vous devrez compléter et transmettre un dossier à cette université ainsi qu'à la Direction des relations internationales de l'Université de Strasbourg. Votre projet de mobilité sera alors validé et vous pourrez préparer votre départ.

Attention

- D'autres documents seront à renvoyer pendant et après votre séjour, faute de quoi vos études ne seront pas reconnues à votre retour en France. Vous risquez également de perdre vos aides financières.
- Si vous êtes de nationalité extra-européenne, vous pourrez avoir besoin d'un visa: pensez à vous renseigner auprès de votre consulat.

À noter

Il existe aussi des accords inter-universitaires pour partir en Europe en dehors du programme Erasmus. Grâce à ces partenariats, vous pouvez effectuer entre 3 et 12 mois d'études, mais vous ne pouvez pas bénéficier de la bourse Erasmus études. La démarche à suivre est la même que pour Partir hors d'Europe (→ page 10). Cependant, vous devez candidater sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Dans toute l'Europe.

Effectuer un stage avec Erasmus

Erasmus stage fait partie du programme Erasmus et est financé par l'Union européenne. Il favorise la mobilité européenne des étudiants en permettant de bénéficier d'une bourse mensuelle (→ page 15).

■ Ça sert à quoi?

Pour pouvoir bénéficier de la bourse Erasmus stage, votre stage doit être obligatoire dans le cadre de votre cursus. Il peut durer de 3 à 12 mois (2 mois pour les étudiants de DUT) et doit se dérouler en une seule fois. Il est reconnu dans le cadre de votre diplôme à l'Université de Strasbourg.

À noter

WE MUST LEARN TO
LIVE TOGETHER AS

Erasmus stage est cumulable avec une période **Erasmus études** dans la limite de 24 mois cumulés.

Sous quelles conditions?

- Votre départ doit s'effectuer en Master 1 ou Master 2, en 2e année pour les cycles court (BTS DUT) et en L3 pour les Licence professionnelles
- Votre établissement d'accueil doit être un organisme public ou privé exerçant une activité économique située dans un pays éligible (États membres de l'Union européenne, Norvège, Islande, Liechtenstein, Turquie et Croatie).
- Par ailleurs, votre stage ne doit pas se dérouler au sein d'institutions européennes ou d'organismes financés sur les fonds européens ou de représentations diplomatiques (ambassades, consulats...).

Attention

A partir de 2014-2015, le programme Erasmus change: renseignez-vous sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Dans toute l'Europe pour connaître les nouvelles modalités (candidature, financement).

MARTIN LUTHER KING
1929 - 1968

Generation
ERASMUS

Comment ?

1

Définissez votre projet de stage avec les responsables de formation et de stage et, éventuellement, le correspondant relations internationales de votre composante.

2

Munissez-vous de vos identifiants "ent" et candidatez en ligne sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Effectuer un stage à l'étranger. Imprimez le formulaire, joignez les documents demandés et remettez-le à votre correspondant relations internationales pour avis et signature.

3

Une commission se réunit 3 fois par an afin d'examiner les demandes de bourses. Il vous faut respecter les dates limites pour faire valider votre dossier (→ page 15).

Bon à savoir

- Un **catalogue de ressources** vous aide dans chaque étape de l'organisation de votre stage en Europe et vous propose des informations sur le statut du stagiaire dans les différents pays européens sur www.erasmusworld.org/stages-a-letranger.html.
- Si vous êtes de nationalité extra-européenne, vous pourrez avoir besoin d'un **visa** pour une mobilité Erasmus. Pensez à vous renseigner auprès de votre consulat.

Attention

- Erasmus stage ne vous aide pas à trouver un lieu de stage. C'est à vous qu'il appartient de trouver l'entreprise d'accueil. Des informations et des **offres de stages** sont à votre disposition auprès d'Espace Avenir.
- Studyrama offre de nombreux conseils pour trouver un stage à l'étranger, à consulter sur www.studyrama.com/stages-emploi/stages.html.

Allemagne / Autriche / Belgique / Bulgarie / Chypre
 Croatie / Danemark / Espagne / Estonie / Finlande
 France / Grèce / Hongrie / Irlande / Islande
 Italie / Lettonie / Liechtenstein / Lituanie
 Luxembourg / Malte / Norvège / Pays-Bas
 Pologne / Portugal / République tchèque
 Roumanie / Royaume-Uni / Slovaquie
 Slovénie / Suède / Suisse / Turquie



UNION EUROPÉENNE



Étudier grâce aux accords et aux réseaux interuniversitaires

▀ Ça sert à quoi?

Grâce à ces accords et réseaux, vous pouvez suivre une période d'études d'1 ou 2 semestre(s) hors d'Europe.

Cette période de mobilité est ensuite reconnue par l'Université de Strasbourg et les notes obtenues dans votre établissement d'accueil sont validées dans le cadre de votre diplôme français, sur la base de votre contrat d'études.

Sous quelles conditions?

- Vous devez avoir validé au moins une première année d'études supérieures et être étudiant à l'Université de Strasbourg au moment de la candidature.
- Les destinations varient en fonction des domaines de formation. Pour découvrir les possibilités que propose votre faculté, école ou institut, rendez-vous sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger

Attention

Vous pouvez postuler à 2 des 4 types de mobilité au maximum : accords interuniversitaires, CREPUQ, MAUI ou AEN.

A noter

Les places pour partir dans le cadre des réseaux CREPUQ, MAUI et AEN sont très limitées. Si vous souhaitez partir hors Europe, vous devez solliciter prioritairement une mobilité dans le cadre des accords interuniversitaires.

DHI
- 1948

JEENE KE LIYE ZINDAGI EN
RAHASYA HAI, SULJHANE
ME KOHI SAMASYA NAHI
HAI.

MARTIN LUTHER KING
1929 - 1968

NOUS DEVONS APPRENDRE
ENSEMBLE COMME DES FRÈRES
NOUS ALLONS MOURIR TOUS EN
COMME DES

COLLES

Les accords interuniversitaires

Vous pouvez bénéficier d'un accord de coopération signé avec l'un des nombreux établissements partenaires de l'Université de Strasbourg. Découvrez les partenaires hors Europe de l'Université de Strasbourg pour votre filière sur le site www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Dans le monde entier.

Quelques exemples : Boston College, Adelaide University, Tokyo University, Hokkaido University, etc.

Le réseau Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ)

Ce programme regroupe les établissements universitaires du Québec. Il est ouvert aux étudiants de toutes composantes (sauf mentions contraires propres aux établissements partenaires et sous réserve de l'offre de formation disponible dans les établissements). Renseignez-vous sur <http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca>

Mid-America Universities International (MAUI)

Il s'agit d'un accord entre un réseau de 13 établissements aux États-Unis et le réseau Utrecht, rassemblant 31 universités européennes dont l'Université de Strasbourg. Vous trouverez des fiches d'information sur chaque établissement américain sur www.umsl.edu/services/abroad/maui/info.html

Australian European Network (AEN)

Il s'agit d'un accord entre un réseau de 7 établissements en Australie et le réseau Utrecht, rassemblant 31 universités européennes dont l'Université de Strasbourg. Des fiches d'information sur chaque établissement australien sont disponibles sur www.uow.edu.au/aen

Comment ?

Le projet de mobilité se prépare au minimum un an avant le départ en mobilité, soit à partir de la licence 2 pour un départ en licence 3 (sauf IUT ou en licence 3 pour un départ en master 1, etc.). Les candidats à la mobilité sont présélectionnés au sein des composantes. Puis, si nécessaire, une commission de classement et de placement statuera sur les candidatures en ligne.

1

Définissez votre projet d'études à l'étranger et votre destination de départ avec le correspondant relations internationales de votre composante.

Certains établissements étrangers peuvent demander un test de langues au candidat : renseignez-vous à ce sujet. Ce test est à effectuer au plus tôt.

2

Munissez-vous de vos identifiants "ent" et candidatez en ligne **avant le 8 janvier 2014** sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Dans le monde entier.

3

Remplissez les champs demandés dans le formulaire de candidature et établissez votre contrat d'études avec votre correspondant relations internationales.

4

Imprimez le document et faites-le signer par votre correspondant relations internationales. Transmettez-le avec les pièces demandées **avant le 13 janvier 2014 à 12 h**, à Nathalie Hennebelle (→ coordonnées page 23).

5

Si vous êtes sélectionné par l'Université de Strasbourg, vous serez contacté par mail afin de remplir le dossier de l'établissement partenaire.

6

Après avoir obtenu l'acceptation définitive de l'établissement d'accueil, vous pouvez commencer vos démarches de demande de visa.

Effectuer un stage

Renseignez-vous auprès du Bureau des stages de l'université, des responsables de formation et de stage et éventuellement auprès et du correspondant relations internationales de votre composante pour construire votre projet.

- Vous trouverez des informations et des offres de stages sur le site d'Espace Avenir sur l'ENT, à la rubrique vie étudiante.
- Studyrama offre de nombreux conseils pour trouver un stage à l'étranger sur www.studyrama.com
- L'Office franco-québécois (OFQJ) vous propose un programme de coopération pour vous aider dans toutes les étapes de **votre projet au Québec** (frais de participation) sur www.ofqj.org
Un stage en entreprise au Québec est assimilé à une période de travail temporaire.

WE MUST LEARN TO
LIVE TOGETHER AS
BROTHERS OR
PERISH TOGETHER
AS FOOLS.

Attention

- La Direction des relations internationales ne vous aide pas à trouver un stage. C'est à vous qu'il appartient, en amont, de faire les démarches nécessaires.

Il existe plusieurs possibilités de financement (→ pages 15-16-17).

EVONS APPRENDRE
OMME DES FRÈRES
S MOURIR TOUS EN
COMME DE!

IG
68

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Suivre une formation en partenariat international

Les formations en partenariat international (FPI) sont des cursus d'excellence. Suivre une FPI c'est avoir la chance de préparer un diplôme international, reconnu par plusieurs universités de différents pays.

■ Ça sert à quoi?

Ces formations vous permettent, tout en étant étudiant à l'Université de Strasbourg, de partir étudier dans une ou plusieurs universités étrangères, pour un ou plusieurs semestres, de manière continue ou en plusieurs fois.

Vous obtenez à la fois une licence ou un master français, mais également une licence ou un master de l'université partenaire.

■ Sous quelles conditions?

Les FPI se déroulent soit sur le cycle de la licence, soit sur le cycle du master. Vous vous engagez donc pour plusieurs années.

■ Comment?

L'Université de Strasbourg propose de nombreuses FPI, dont la plupart conduisent à l'obtention d'un double diplôme.

- La Faculté des langues et cultures étrangères, l'UFR de physique et d'ingénierie, la Faculté des langues et sciences humaines appliquées, l'École de management de Strasbourg (EM), la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, l'Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITI-RI), l'Institut d'études politiques (IEP), ainsi que les Instituts universitaires de technologie (IUT) Robert Schuman et de Haguenau proposent, tous, au moins une FPI.
- **En fonction des composantes, les universités partenaires sont allemandes, brésiliennes, canadiennes, chinoises, colombiennes, espagnoles, américaines, italiennes, polonaises, britanniques, slovaques, suisses, tchèques, thaïlandaises, ukrainiennes, vietnamiennes, mexicaines, néerlandaises, indiennes, japonaises ou suédoises.**

En savoir plus : www.unistra.fr > Formation > Nos formations

5 étapes indispensables

Un départ en mobilité se prépare un an à l'avance, en général en licence 2 pour un départ en licence 3.

1

Définissez votre projet. Renseignez-vous sur les destinations existantes, les conditions d'éligibilité, les cours proposés... Pour vous aider, un lieu incontournable vous est ouvert: l'Espace accueil international (Le Patio, 3^e étage).

2

Précisez et validez votre projet avec le correspondant relations internationales de votre composante. Il est votre interlocuteur privilégié pour toutes les informations spécifiques à votre filière. Il veille à ce que votre projet soit en adéquation avec votre cursus, de manière à ce qu'il puisse être reconnu à votre retour.

3

Candidatez et sollicitez un financement. En fonction de votre composante ou du financement que vous envisagez, la procédure de candidature peut être légèrement différente.

4

Travaillez la langue de votre pays d'accueil en prenant, par exemple, des cours intensifs de langues pour ne pas être perdu à votre arrivée.

5

Une fois votre candidature acceptée et l'ensemble de vos semestres validés, **préparez votre arrivée à l'étranger.** En fonction de votre destination, des démarches supplémentaires peuvent être obligatoires (visa, sécurité sociale...). Ensuite vous pouvez chercher un logement, contacter les associations d'accueil des étudiants étrangers de votre destination...

Les aides financières

Plusieurs dispositifs de bourses peuvent vous aider à réaliser votre projet d'études ou de stage à l'étranger. Seules les bourses Eucor, Unistra, Erasmus et AMI sont gérées par la Direction des relations internationales.

Attention

- Les bourses sont attribuées dans la limite du budget disponible. Toutes les demandes ne pourront pas forcément être financées.
- Les aides financières accordées ne couvrent pas tous les frais engendrés par votre départ. Il vous faudra les compléter par d'autres sources de financement.

I. Les bourses gérées par l'Université de Strasbourg

■ L'aide à la mobilité Eucor

Elle est réservée aux étudiants souhaitant vivre une mobilité dans une des universités du réseau Eucor : Strasbourg, Mulhouse, Karlsruhe, Fribourg-en-Brigsau, Bâle.

Deux types d'aides Eucor existent, dont les financements diffèrent en fonction du type de mobilité choisie :

- **Pour la mobilité études** (1 semestre ou 1 année), une bourse de 100 € par mois peut vous être attribuée. Il vous faut alors candidater en ligne sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Dans toute l'Europe. Vous devrez transmettre le dossier complet à la Direction des relations internationales de l'Université de Strasbourg.
- **Pour la mobilité ponctuelle** (cours, séminaire ou matière secondaire complète), l'université vous apportera une aide pour les frais de déplacement. Candidatez en ligne sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Les aides financières. Vous devrez transmettre le dossier complet à la Direction des relations internationales de l'Université de Strasbourg au plus tard **3 semaines avant le début du cours ou de la conférence.**

Les bourses Erasmus

Ces bourses de l'Union européenne sont réservées aux étudiants effectuant des études ou un stage dans un pays participant au programme Erasmus (→ pages 4 et 6). Elles sont attribuées dans la limite des crédits alloués par l'Agence nationale.

Erasmus études

Vous n'avez pas de démarche spécifique à effectuer, la candidature à la mobilité vaut également demande de bourse.

Erasmus stage

Une commission se réunit 3 fois par an afin d'examiner les demandes.

- Pour demander une bourse Erasmus stage, candidatez en ligne sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Effectuer un stage à l'étranger > En Europe et renvoyez le dossier accompagné des pièces jointes au correspondant relations internationales de votre composante.
- Dates limites de dépôt des dossiers pour la **bourse Erasmus stage**:
1^{re} commission: **novembre 2014**
2^e commission: **janvier 2015**
3^e commission: **avril 2015**

La bourse Unistra

Elle est allouée par l'Université de Strasbourg et est réservée aux étudiants effectuant une mobilité facultative d'études ou de stage en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, au Japon, au Brésil, au Chili, en Chine, en Corée, en Inde, en Russie. Elle s'élève de 150 € à 300 € par mois dans la limite des possibilités et pour une durée de 6 mois maximum.

- Pour demander la **bourse Unistra études**, téléchargez le dossier de candidature correspondant à votre mobilité (études ou stage) sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Les aides financières puis renvoyez-le complété et accompagné des pièces demandées au correspondant relations internationales de votre composante.
- Pour demander une **bourse Unistra stage**, candidatez en ligne sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Les aides financières et renvoyez le dossier accompagné des pièces jointes au correspondant relations internationales de votre composante.

16

- Dates limites de dépôt des dossiers:
1^{re} commission: **septembre 2014**
2^e commission: **janvier 2015**
3^e commission: **avril 2015**

Attention

Le dispositif de bourse Unistra est susceptible de changements: consultez durant l'été 2014 les dispositifs, destinations éligibles et critères de d'admissibilité des dossiers sur www.unistra.fr > [Formation](#) > [Partir à l'étranger](#) > [Les aides financières](#).

➤ **L'allocation de mobilité internationale de l'enseignement supérieur (AMI)**

Elle est exclusivement réservée aux étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS de l'échelon 0 à l'échelon 6, à l'exception des doctorants et aux bénéficiaires de l'aide d'urgence annuelle. Cette bourse s'élève à 400 € par mois, pour une durée de 2 à 9 mois maximum et dans la limite des moyens financiers débloqués par le ministère.

- Pour demander **l'AMI d'études**, téléchargez un dossier de candidature sur www.unistra.fr > [Formation](#) > [Partir à l'étranger](#) > [Les aides financières](#) et renvoyez-le complété et accompagné des pièces demandées au correspondant relations internationales de votre composante.
- Date limite de dépôt des dossiers:
1^{re} commission: **septembre 2014**
2^e commission: **janvier 2015**
3^e commission: **avril 2015**
- Pour demander **l'AMI stage**, candidatez en ligne sur www.unistra.fr > [Formation](#) > [Partir à l'étranger](#) > [Les aides financières](#) et renvoyez le dossier accompagné des pièces jointes au correspondant relations internationales de votre composante.
- Dates limites de dépôt des dossiers:
1^{re} commission: **septembre 2014**
2^e commission: **janvier 2015**
3^e commission: **avril 2015**

2. Les aides financières gérées par les collectivités locales

■ La bourse Boussole

Bourse de la Région Alsace, elle s'adresse aux étudiants âgés de moins de 26 ans, inscrits en L3, M1 ou M2, souhaitant réaliser des études ou un stage validé(s) dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants.

- Le forfait « études » s'élève à 800€ pour une durée minimum de 16 semaines d'études.
- Le forfait stage court s'élève à 500€ pour une durée minimum de 12 semaines de stage.
- Le forfait stage long s'élève à 1000 € pour une durée minimum de 16 semaines de stage

Pour en savoir plus ou pour postuler, rendez-vous sur : <http://boussole.region-alsace.eu>

■ La bourse Villes jumelles

Sous réserve de reconduction du dispositif de 2013, cette bourse est proposée par la Ville de Strasbourg et s'adresse aux étudiants effectuant une mobilité étude ou un stage d'une durée minimale de 3 mois dans l'une des cinq villes jumelées avec Strasbourg (Boston, Dresden, Leicester, Ramat-Gan, Stuttgart).

- Les pièces du dossier seront téléchargeables en temps utile sur le site internet de la Communauté urbaine de Strasbourg : www.strasbourg.eu
- Les dossiers doivent obligatoirement être déposés à la Direction des relations internationales, qui les transmettra à la Ville.

3. Autres pistes

■ Vous pouvez consulter un guide des aides financières pour la mobilité des jeunes que vous trouverez à l'Espace accueil international (Le Patio, bâtiment 5, 3^e étage).

- L'annuaire des bourses Campus France www.campusfrance.org/fria/bourse
- Le portail de recherche de bourses www.scholarshipportal.eu

Améliorer votre niveau de langues étrangères

Plusieurs possibilités vous sont offertes pour améliorer votre niveau de langues avant un départ à l'étranger.

▀ Le stage intensif d'allemand

Il est ouvert à tous les étudiants, à partir de la licence 3, envisageant une mobilité en Allemagne soit dans le cadre d'Erasmus, soit dans le cadre d'un cursus intégré ou d'une formation conduisant à un double diplôme. Il s'adresse également aux étudiants inscrits dans les cursus développés entre l'Université de Strasbourg et les universités allemandes et suisses dans le cadre d'Eucor.

La participation à ce stage linguistique est gratuite et volontaire.

- L'**inscription préalable** est obligatoire. Pour s'inscrire, il suffit de télécharger le dossier sur www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Cours de langues étrangères, de compléter et de renvoyer le formulaire demandé.
- Les prochains stages intensifs d'allemand seront proposés courant juin 2014.

Les rencontres linguistiques de l'ESN

L'Erasmus Student Network (ESN) est une association étudiante qui accueille et intègre les étudiants étrangers en échange Erasmus. L'ESN Strasbourg propose des rencontres linguistiques où les étudiants présents peuvent converser en plusieurs langues, pour se perfectionner en langues étrangères mais aussi rencontrer des étudiants en mobilité et d'échanger avec eux. Ils seront ravis de vous donner des conseils pratiques sur leur ville, leur vie, leur université!

Plus de renseignements : <http://strasbourg.ixesn.fr>

■ Les centres de ressources en langues (CRL)

L'Université de Strasbourg dispose de 8 centres de langues dans lesquels vous pourrez améliorer vos compétences de compréhension et d'expression en anglais et en allemand.

Pour plus de renseignements : <http://crl.unistra.fr>

■ Le centre de langues SPIRAL

Cette structure vous propose d'apprendre ou de vous perfectionner dans 26 langues dont l'arabe, le bulgare, le coréen, le danois, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, le japonais, le néerlandais, le persan, etc. Et surtout, le centre SPIRAL met en place un programme nommé "tandem" qui consiste à vous mettre en relation avec un *native speaker* de la langue que vous souhaitez approfondir ou perfectionner. Le principe est simple : chacun enseigne sa langue maternelle et apprend celle de sa/son partenaire de tandem. Cela se fait lors de rencontres (à SPIRAL ou ailleurs), ou à distance, par téléphone ou internet.

Pour plus de renseignements : spiral.unistra.fr

■ Les cours intensifs Erasmus de langue (CIEL)

Ils sont destinés aux étudiants qui effectueront une mobilité Erasmus (études ou stage) dans un pays dont la langue est peu diffusée et peu enseignée. Ils sont proposés immédiatement avant le début de la mobilité. Ces cours gratuits sont organisés par certains établissements des pays d'accueil.

- L'appel d'offres est transmis en temps utile aux étudiants concernés par la Direction des relations internationales.
- Le formulaire doit être renseigné sous forme électronique et retourné à la DRI qui seule peut soumettre des candidatures CIEL auprès des partenaires européens.

Une allocation mensuelle supplémentaire peut être attribuée aux étudiants participant à un CIEL.

IL EST UN MYSTÈRE
QU'IL FAUT VIVRE, ET NON
UN PROBLÈME À
RÉSoudre.

GANI
1869

SKOŃSKA-CURIE
1867 - 1934

Check-list

Afin de partir et d'arriver dans votre nouveau pays d'accueil tout en étant serein, voici une petite liste de ce qu'il ne faut pas oublier...

- Les documents administratifs nécessaires au bon déroulé de votre période d'études ou de stage. Il est très important que vous emmeniez avec vous votre **contrat d'études signé** ou **vos attestations d'arrivée et de fin de séjour**. D'une manière générale, prenez avec vous tous les papiers que l'université d'accueil vous a demandés ou qui pourraient vous servir un jour.
- Votre **carte d'étudiant de l'Université de Strasbourg**. Elle pourra vous être demandée à votre arrivée, dans votre université d'accueil.
- N'oubliez pas **vos visas si nécessaire, votre carte d'identité et/ou passeport**. Ce dernier est obligatoire pour toute destination hors-Europe. Vérifiez également leur date de validité.

Attention : Les démarches pour faire faire ou refaire vos papiers d'identités peuvent être longues (plus d'un 1 mois).

- La **carte européenne d'assurance maladie** (Europe) ou le formulaire nécessaire à l'obtention d'une assurance maladie (hors Europe). Il est important de faire votre demande au moins 1 mois à l'avance. Il vous faudra également contacter votre mutuelle afin qu'elle vous couvre pendant votre séjour à l'étranger.
- Votre **carte bancaire** et de **l'argent liquide** sont indispensables pour pouvoir subvenir à vos besoins avant l'ouverture d'un compte dans votre pays d'accueil. Si les cartes bancaires sont pour la plupart internationales, pensez tout de même à avoir un peu d'argent liquide avec vous pour parer aux imprévus.

Renseignez-vous avant votre départ auprès du service des relations internationales de votre université d'accueil sur les banques étrangères dans lesquelles vous pourrez retirer de l'argent sans frais : très souvent, l'université a conclu un accord avec une banque et cette dernière offre la possibilité aux étudiants étrangers d'ouvrir un compte gratuitement.

N'attendez pas le dernier moment pour :

21

- Réserver vos **billets de train ou d'avion** ;
- Vous renseigner sur les différentes **associations étudiantes d'accueil des personnes en échange**. En effet, elles proposent souvent des parrainages ou des activités d'intégration ;
- Vérifier auprès de votre opérateur que **votre portable est fonctionnel à l'étranger** et qu'il vous reste suffisamment de crédit. Une fois sur place, vous pourrez acheter un téléphone sans forfait et rechargeable pour appeler dans votre nouveau pays, ce qui vous reviendra moins cher ;
- Vous occuper de **trouver un logement**. Bien que certaines universités proposent un hébergement en cité universitaire, le nombre de places est souvent limité. Si vous souhaitez trouver un appartement par vos propres moyens, renseignez-vous en amont : dans les villes universitaires, il est souvent difficile de trouver des logements étudiants. Arrivez suffisamment tôt avant la rentrée afin de vous en occuper tranquillement (prévoyez un logement d'urgence en attendant, du type auberge de jeunesse).

Dans tous les cas, nous vous conseillons d'arriver quelques jours avant le début des cours afin de vous familiariser avec votre nouvel environnement : allez à l'office de tourisme demander un plan et repérer votre chemin jusqu'à l'université et son service des relations internationales...

- Enfin, emportez avec vous **un appareil photo, une caméra, un carnet de voyage**... Bref, quelque chose qui vous servira à garder des traces matérielles de votre séjour, il sera probablement trop court à votre goût !

NICZEGO W ŻYCIU
NALEŻY SIĘ OBAWIAĆ,
WŚRZĘDNIEM
PRZODZIMIEC

DANS LA VIE, RIEN
À CRAINDRE, TOUJOURS
COMPRENDRE.

MARI
SKŁODOWSKA-CURIE
1867 - 1935

Pour vous aider

L'Espace accueil international

Situé au Patio, 3^e étage du bâtiment 5, l'Espace accueil international est un passage incontournable pour en savoir plus sur toutes les possibilités de mobilité de l'Université de Strasbourg.

Dans cet espace, vous trouverez des prospectus sur toutes nos universités partenaires, des modes d'emploi sur les différents programmes d'échanges, des brochures sur les aides financières pour partir en Europe et ailleurs.

Vous pourrez également y découvrir les possibilités qui s'offrent à vous de suivre des cours ou des stages intensifs de langues ou de passer des tests de langues afin de préparer au mieux votre départ.

Surtout, un conseiller est là pour vous guider dans vos démarches, répondre à vos questions, vous aider dans vos recherches et vous offrir un suivi personnalisé à chaque étape de votre candidature :

Espace accueil international

au Patio, 22 rue Descartes
bâtiment 5, 3^e étage à Strasbourg
du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
Horaires à vérifier sur www.unistra.fr >
Formation > Partir à l'étranger

Suivez les patches bleus au sol !



Pour valider votre projet

Votre UFR, faculté, école ou institut

Pour chaque composante, il existe au moins une personne de référence pour vous aider dans vos démarches : le correspondant relations internationales. Aucun départ n'est possible sans son aval.

Pour trouver les coordonnées

de votre correspondant relations internationales :

www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger > Contacts dans votre composante

Pour préparer votre départ: La Direction des relations internationales (DRI)

➤ Pour les mobilités d'études en Europe (Eucor, Erasmus, accords interuniversitaires)

Sabine Szuszman, bureau 5333
tél: +33 (0)3 68 85 66 13
dri-outgoing-studies-europe@unistra.fr

➤ Pour les mobilités d'études hors Europe

Nathalie Hennebelle, bureau 5332
tél: +33 (0)3 68 85 60 16
fax: +33 (0)3 68 85 65 11
dri-students-exchange-outside-europe@unistra.fr

➤ Pour les bourses Unistra, AMI, Eucor, villes jumelles

Emmanuelle Anthony, bureau 5332
tél: +33(0)3 68 85 65 59
fax: +33 (0)3 68 85 65 11
e.anthony@unistra.fr

➤ Pour les stages Erasmus

Carmen Fuchs, bureau 5338
tél: +33 (0)3 68 85 60 03
dri-outgoing-placements-europe@unistra.fr

Certaines composantes disposent de leur propre service relations internationales, à contacter directement:

- **Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion**
tél: +33 (0)3 68 85 88 24
droit-erasmus@unistra.fr
- **Institut d'études politiques**
tél: (+33)3 68 85 81 06
f.goetzricou@unistra.fr
- **IUT Robert Schuman**
tél: +33 (0)3 88 67 63 27
fabienne.kleffer@unistra.fr
- **École de Management Strasbourg**
Partir en Europe
tél: +33 (0)3 68 85 84 06
lecler@unistra.fr
Partir hors Europe
tél: +33 (0)3 68 85 84 02
dorina.butucel@unistra.fr

Candidatures pour partir à l'étranger en 2014-2015 (semestre I et année entière)	Date limite de candidature en ligne
Partir hors d'Europe ou en Europe hors Erasmus	8 janvier 2014
Partir en Europe avec Erasmus	23 février 2014
Partir avec Eucor (étudiants en mobilité facultative)	15 juin 2014

Candidatures pour partir à l'étranger en 2014-2015 (semestre I et année entière)	Date limite de dépôt du dossier complet
Partir hors d'Europe ou en Europe hors Erasmus	13 janvier 2014 avant 12h
Partir en Europe avec Erasmus	28 février 2014
Partir avec Eucor (étudiants en mobilité facultative)	30 juin 2014



RELATIONS
INTERNATIONALES
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Si vous souhaitez partir seulement au 2e semestre 2014/2015, ces dates sont différentes. Rendez-vous sur le site www.unistra.fr > Formation > Partir à l'étranger pour connaître les dates limites exactes.



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Université de Strasbourg
CS 90032
F-67081 Strasbourg Cedex
Tél. +33 (0)3 68 85 00 00

www.unistra.fr

> rubrique Formation > Partir à l'étranger



www.facebook.com/international.unistra



GUIDE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE